

De : cgt.verre.chalon71 [mailto:cgt.verre.chalon71@orange.fr]

Envoyé : samedi 27 juillet 2019 08:55

À : Inspection du Travail

Objet : Verallia - urgent et important - danger des salariés du Four 1

Madame, monsieur,

Nous vous sollicitons en extrême urgence pour les salariés du Four 1 qui sont en danger sur leur poste de travail !

- Nous avons entendu dire que l'Inspection du travail a fait stopper les travaux de réparation de la toiture du Four 1 suite à l'incendie, mais nous ne savons ni si c'est vrai, ni pourquoi...
- Le directeur a fait redémarrer les machines dès le soir de l'incendie, la CGT a fait un communiqué de presse (voir ci-joint)

Mais, du fait que le travail ait repris sans que la toiture ne soit réparée, il pleut dans l'usine, sur les lieux de travail des salariés, dès qu'il y a un orage, ou de la pluie.

La spécificité de notre activité (usine à feu continu) fait qu'il doit y avoir impérativement des salariés présents au Four 1 soit pour faire tourner les machines, soit pour assurer la sécurité des installations (le verre continue de couler à la cave lors des arrêts machines, sauf si bouchage des feeders)

Alors que les salariés travaillent dans une usine, un lieu normalement fermé où il y a de la graisse, de l'électricité, du verre en fusion, un sol inondé, des tenues de travail non adaptées, un lieu de travail inadapté aux intempéries extérieures, ils risquent d'avoir des accidents du travail, plus ou moins graves, mais pouvant aller jusqu'à la mort puisque l'eau et l'électricité ne vont pas trop ensemble. Sans compter la précipitation qui viendra si des problèmes surviennent sur les machines avec le verre qui coule en continu...

Les orages de ces derniers jours mettent gravement en danger les salariés, et ces derniers n'utilisent pas leur droit de retrait, ce qui est très compréhensible après l'attitude et la contestation de la direction lors du droit de retrait exercé en octobre 2018.

Nous vous sollicitons en extrême urgence pour que vous aidiez les salariés à faire respecter leurs droits en matière de sécurité lorsqu'ils sont à leur travail.

Dans l'attente de votre réponse, et de votre intervention, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

La CGT